



## LETTRE D'INDICTION DU XIX CHAPITRE GÉNÉRAL

*« Je suis la vigne et vous les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là produira du fruit en abondance » (Jn 15,5)*

*« En attendant, soyez heureux et tranquilles, et ayez confiance en Dieu, qui voit tout, qui peut tout, qui nous aime... Vous avez tout mis entre les mains de Dieu » (Ecrits 172)*

Chers Confrères bien-aimés,

Nous vous saluons fraternellement en vous souhaitant une bonne fête du Sacré-Cœur de Jésus. Puisse cette période de pandémie mondiale qui continue de sévir nous aider à nous enraciner de plus en plus dans ce Cœur qui nous aime tendrement et inconditionnellement et nous pousse à vivre en solidarité avec ceux qui souffrent le plus.

Avec cette lettre, nous voulons inaugurer l'année de cheminement qui nous prépare au moment de grâce que sera le prochain Chapitre Général. Nous, du Conseil Général, comme tous les Comboniens, nous avons reçu le don du 18<sup>ème</sup> Chapitre Général et nous avons essayé de planifier notre service selon les Actes du Chapitre. Le moment est venu de vous inviter et de vous animer, avec un temps de préparation personnelle et communautaire, pour recevoir le cadeau du 19<sup>ème</sup> Chapitre Général. Nous voulons le faire en indiquant quatre attitudes spirituelles avec lesquelles vivre ce temps :

- 1. Un fort sentiment d'appartenance et de participation** - Au cours de ces années de service, nous avons vu et nous sommes témoins de la façon dont de nombreux confrères vivent leur vie quotidienne de don à la mission avec un fort sentiment d'appartenance et une profonde conscience d'être des Missionnaires Comboniens du Cœur de Jésus, au sein d'une communauté de personnes consacrées pour la mission. Nous encourageons et désirons que cet esprit d'appartenance, voire d'amour pour notre Institut, soit le moteur qui nous guide sur ce chemin de préparation au prochain Chapitre Général. Déjà maintenant, nous nous sentons tous, depuis les confrères âgés et malades aux jeunes confrères en formation initiale, invités en tant qu'individus et en tant que communauté à prier, à réfléchir, à contribuer et à discerner.
- 2. Reconnaissants pour le passé** - Nous sommes reconnaissants pour tout notre passé, nous avons entre les mains le grand don de notre Institut, un don reçu de Dieu et qui nous a été transmis par Saint Daniele Comboni et les confrères qui nous ont précédés. En 2021, on fêtera de manière particulière le 190<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Saint Daniele Comboni, les 175 ans du Vicariat Apostolique d'Afrique Centrale, les 140 ans de la mort du Fondateur et les 25 ans de sa béatification. Nous remercions le Seigneur et nous portons dans nos cœurs le don du charisme combonien que nous partageons avec tous nos frères et sœurs de la famille combonienne : les Sœurs Missionnaires Comboniennes, les Missionnaires Séculières Comboniennes, les Laïcs Missionnaires Comboniens et tous nos amis et bienfaiteurs qui aiment et vivent selon l'esprit de Saint Daniel Comboni.
- 3. Vivre le présent** - La préparation du prochain Chapitre Général tiendra compte du chemin parcouru au cours de ces années à travers l'élaboration des thèmes annuels : Règle de Vie, Interculturalité et Ministérialités, en nous laissant interpeller par la situation concrète de l'Institut, de l'Eglise et du monde d'aujourd'hui.
- 4. Penser à l'avenir** - Nous sommes conscients que chaque Chapitre Général est un moment de grâce et de départ qui nous incite à réfléchir non seulement sur le passé, mais aussi à rêver de notre avenir, non seulement immédiat mais aussi lointain. Il sera important et nécessaire de nous demander où nous voulons être en tant qu'Institut dans les années à venir, en le planifiant et en l'organisant, en restant ouverts et confiants dans l'action du Seigneur, conscients que c'est Lui qui guide et soutient l'Institut.



## Indiction du Chapitre

Comme indiqué au n° 147 de la Règle de Vie, dans un esprit de gratitude et d'espérance, le Supérieur Général, avec le consentement de tout le Conseil Général, **convoque par cette lettre le 19<sup>ème</sup> Chapitre Général de l'Institut** qui se tiendra à Rome, à la Curie Générale. Les capitulants doivent être à Rome le dimanche 29 août 2021 pour une semaine de préparation. Le Chapitre s'ouvrira par une Messe Solennelle à 9 heures le dimanche 5 septembre 2021 et nous prévoyons qu'il se terminera par une célébration eucharistique solennelle le dimanche 10 octobre 2021.

## Vers le prochain Chapitre Général

Comme chemin de préparation au prochain Chapitre Général, à la lumière de ce qui a été partagé avec les supérieurs de circonscription lors de la dernière rencontre en février dernier, tous les confrères continueront à être impliqués de différentes manières sur les chemins déjà entamés ces dernières années :

- ❖ Revisitation et révision de la Règle de Vie
- ❖ Vérification et révision de la formation
- ❖ Ministérialité au service de la requalification de nos activités et présences
- ❖ Communion des biens : partage et soutenabilité

Nous invitons chaque confrère à se laisser accompagner pendant ce temps de préparation du 19<sup>ème</sup> Chapitre Général par les paroles de Jésus que nous lisons dans l'Évangile de Jean : « *Je suis la vigne et vous les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là produira du fruit en abondance* » (Jn 15,5). Nous sommes conscients, en effet, que notre action pastorale découle de notre être greffés sur le Seigneur et que notre union avec lui, et son union avec nous, nous rend capables d'être une mission, c'est-à-dire d'aimer Dieu et les personnes qu'il nous confie, comme il nous a aimés. Soyons également accompagnés par la parole de notre Père et Fondateur, Saint Daniel Comboni, qui nous invite à avoir confiance en Dieu, parce que nous sommes aimés par Lui d'un amour inconditionnel, et qui nous confie la mission qui est la sienne.

## Délégués au Chapitre

Selon ce qui est établi dans la Règle de Vie (RV ns° 148-149), les confrères appelés à participer comme membres au 19<sup>ème</sup> Chapitre Général seront les suivants :

- Capitulants de droit : les membres du Conseil Général et les supérieurs provinciaux.
- Capitulants Délégués : les membres prêtres et frères élus selon les normes de la Règle de Vie, ns° 149-150.

## Élection des Délégués

Nous rappelons l'importance de ce que la Règle de Vie (n. 150) établit pour l'élection des Délégués au Chapitre :

- a. Le Secrétaire Général enverra aux Supérieurs provinciaux/délégués les listes mises à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2020 des confrères ayant le droit de vote actif et passif (RV n° 149.3).
- b. Les Supérieurs provinciaux/délégués doivent procéder selon les normes indiquées dans la Règle de Vie (n. 150, 1-10) pour l'élection des Délégués Prêtres. Ils veilleront à ce que le processus soit conclu d'ici le 30 novembre 2020.
- c. Pour les Délégués Frères, l'élection sera organisée par le Secrétaire Général qui, conformément à ce qui est établi dans la Règle de Vie (n° 149.2 et 150.9), enverra les "listes"



des collèges électoraux aux intéressés et "les normes de restitution et de dépouillement des bulletins de vote et de notification des résultats". Le processus d'élection des Délégués Frères doit être achevé avant le 30 novembre 2020. Seuls les Frères votent pour le sondage des Délégués Frères. Tous les membres ayant une voix active votent pour l'élection des Délégués Frères (RV 150.5).

- d. Pour l'élection des Délégués au Chapitre, tant Prêtres que Frères, il faut suivre ce qui est établi par la Règle de Vie aux ns° 150, 1-10. Il convient de tenir compte en particulier de ce que le Chapitre de 1991 a établi et ajouté au n. 150.7 de la Règle de Vie : « Ceux qui ont reçu la majorité relative *d'au moins un tiers des votes sont élus. Si les candidats ou certains d'entre eux n'obtenaient pas la majorité requise, on répète la votation jusqu'à ce qu'on l'ait obtenue* » (AC '91, 58.3).
- e. Tous les confrères ont une voix active, sauf les exclaustres et ceux qui vivent en dehors de la communauté, selon la Règle de Vie au numéro 160.4.
- f. Tous les confrères qui ont prononcé leurs vœux perpétuels avant le 31 août 2020 (RV n. 150) ont une voix passive.
- g. Pour toute information sur le processus électoral, contactez le Secrétaire Général. Les résultats doivent lui être communiqués.
- h. Afin de garantir la confidentialité et l'authenticité du vote, il n'est pas possible d'utiliser le courrier électronique pour les sondages et les élections.
- i. Pour des raisons de rapidité, les résultats des sondages et des élections doivent être communiqués par courrier électronique ou par télécopie. Le document original sera ensuite envoyé par courrier.
- j. Le CG désignera la commission pré-capitulaire lors de la mini-consulte de décembre prochain et enverra une lettre avec des instructions pour faciliter les assemblées de circonscription et les assemblées continentales en vue du 19<sup>ème</sup> Chapitre Général.
- k. En temps utile, le Supérieur Général et son Conseil feront connaître les noms des observateurs invités au 19<sup>ème</sup> Chapitre Général (RV n. 148.1).
- l. Le CG enverra une prière pour commencer à prier pour le prochain Chapitre Général du 1<sup>er</sup> septembre 2020 jusqu'à la fin du Chapitre lui-même.

Chers confrères, engageons-nous tous à invoquer l'Esprit Saint qui est le protagoniste de la Mission de Dieu afin qu'Il nous guide, nous encourage, nous purifie et nous anime sur ce chemin de préparation au prochain Chapitre Général.

Joyeuse fête de la solennité du Sacré-Cœur de Jésus.

**Rome, le 19 juin 2020**  
**Solennité du Sacré-Cœur**

*P. Tesfaye Tadesse Gebresilasie, mccj*

*P. Jeremias dos Santos Martins, mccj*

*Fr. Alberto Lamana Cónsola, mccj*

*P. Alcides Costa, mccj*

*P. Pietro Ciuciulla, mccj*



## DÉLÉGUÉS AU XIX CHAPITRE GÉNÉRAL - 2021

### 1. CAPITULANTS DE DROIT

#### *Membres du Conseil Général*

1. P. Tesfaye Tadesse Gebresilasie
2. P. Jeremias dos Santos Martins
3. P. Ciuciulla Pietro
4. P. Alcides Costa
5. Fr. Alberto Lamana Cónsola

#### *Supérieurs Provinciaux*

6. BR P. Bossi Dario
7. CN P. Ndjadi Ndjate Léonard
8. DSP P. Grabmann Hubert
9. E P. Pedro Andrés Miguel
10. EC P. Poletto Ottorino
11. EGSD P. Kyankaaga J. Richard
12. ET P. Agostini Sisto

13. I P. Baldan Fabio Carlo
14. KE P. Radol Odhiambo Austine
15. LP P. Pelucchi Alberto
16. M P. Sánchez González Enrique
17. MO P. António Manuel Bogaio Costantino
18. MZ P. Mumba Michael Nyowani
19. NAP P. Ezama Ruffino
20. P P. Fernando Domingues
21. PCA P. Calderón Vargas Juan Diego
22. PE P. Martín Vargas Francisco José
23. RSA P. Burgers Jude Eugene
24. SS P. Okot Louis Tony
25. T P. Hounaké Kouassi Timothée
26. U P. Kiwanuka Achilles Kasozi

### 2. CAPITULANTS DÉLÉGUÉS PRÊTRES

<b>A</b>	1	<b>ER</b>	1	<b>P</b>	1
<b>BR</b>	2	<b>ET</b>	1	<b>PCA</b>	1
<b>C</b>	1	<b>I</b>	3	<b>PE</b>	1
<b>CN</b>	2	<b>KE</b>	1	<b>RCA</b>	1
<b>CO</b>	1	<b>LP</b>	1	<b>RSA</b>	1
<b>DSP</b>	1	<b>M</b>	2	<b>SS</b>	1
<b>E</b>	1	<b>MO</b>	1	<b>T</b>	2
<b>EC</b>	1	<b>MZ</b>	1	<b>TCH</b>	1
<b>EGSD</b>	1	<b>NAP</b>	1	<b>U</b>	2

Total Délégés Prêtres 34

### 3. CAPITULANTS DÉLÉGUÉS FRÈRES

- Curia, España, Portugal: (26) 1  
Italia: (46) 1  
Egypt-Sudan, Eritrea, Ethiopia, South Sudan: (16) 1  
Asia, Provincia de Centro América, México, North American Prov.: (11) 1  
Kenya, Uganda: (19) 1  
Centrafrique, Tchad, Togo-Ghana-Bénin, Congo: (34) 1  
Malawi-Zambia, Moçambique, South Africa: (20) 1  
DSP, London Province: (15) 1  
Brasil, Ecuador, Perú, Colombia: (23) 1

Total Délégés Frères 9

**TOTAL DÉLÉGUÉS CAPITULANTS: 69**